



PARCOURS EN BIBLIOTHÈQUE

Des adonaissants aux jeunes adultes

Reims 12-15 juin 2008

Atelier 6

Coins ados

Intervention de **Christiane Ledoupe**,
bibliothécaire, chef de bureau à la Bibliothèque
Chiroux à Liège

I-Généralités

En Communauté française de Belgique, les usagers des Bibliothèques publiques sont, en majorité, des jeunes de moins de 18 ans : 45,55 % en 2006. Pourtant, dans la population, les personnes de plus de 18 ans sont trois fois plus nombreuses que les moins de 18 ans. Il y a donc une surreprésentation des jeunes en Bibliothèque publique. Je suppose que la situation est pratiquement la même en France ;

En Communauté française de Belgique, l'usage de la Bibliothèque scolaire (vos CDI) est très limité. Quand elles existent, les Bibliothèques scolaires sont très peu développées, mal mises en valeur, modestement subventionnées et ne bénéficient généralement pas d'un personnel formé. Il y a bien entendu quelques exceptions mais elles sont très rares ;

Le rôle de l'école est prépondérant car cette institution détient un pouvoir sur les pratiques de lecture des jeunes. Mais les lectures y sont hiérarchisées. L'école reconnaît des lectures légitimées, lettrées qui ne sont pas toujours le reflet d'une lecture plaisir. Il faut également constater un éclatement des pratiques de lecture. La lecture ne se rapporte plus exclusivement à l'imprimé mais se réfère aux médias audiovisuels : les e-books, le courrier électronique, les SMS qui sont bien mieux adaptés aux pratiques de zapping des jeunes ;

L'institution « Bibliothèque publique » peut et doit être, contrairement à la Bibliothèque scolaire, bien différenciée de l'institution scolaire. La définition que donne la Bibliothèque publique de la lecture est différente de la définition scolaire. En Bibliothèque publique, nous insistons sur la lecture plaisir, la lecture est définie, proposée comme un plaisir, un loisir, un choix libre et personnel ;

Il faut agir sur l'espace et la présentation des collections pour que les jeunes fréquentent une bibliothèque publique, qu'ils aient envie de s'approprier cet espace, ce lieu. Les normes de fonctionnement d'une Bibliothèque publique ne sont pas faites pour qu'un jeune s'y sente à l'aise : obligation de calme, de silence, de sérieux, des règles de disciplines qui s'apparentent aux contraintes scolaires ;

De plus, les Bibliothécaires doivent être formés à bien accueillir ce public sur lequel il y a tant d'a priori et dont ils ont parfois peur. Et, très important, il ne faut jamais créer l'espace ado en section pour enfants. Comment un jeune de 14, 15 ou 16 ans pourrait-il accepter de partager un lieu avec des enfants de 6 ou 7 ans ? Si il n'est pas possible de créer un espace qui leur est entièrement dédié, il vaut mieux que leur coin, leurs rayonnages se trouvent dans la section pour adultes ;

Un public chasse l'autre et le public adolescent est souvent considéré comme perturbant tant par les Bibliothécaires que par les lecteurs adultes : les jeunes viennent en groupe (c'est le temps des copains), ils aiment travailler à plusieurs et le travail pour eux ne signifie nullement calme et silence. Il faut du bruit, des échanges, un niveau sonore plus élevé pour ces jeunes obligés au silence pendant les heures de classe. Ils aiment aussi s'asseoir par terre ou sur la table même s'il y a des chaises libres, ils

s'interpellent, parlent à voix haute, veulent travailler en écoutant de la musique. L'ambiance musicale est une aide à leur travail intellectuel ;

Recommandations de l'IFLA – (extrait n° 1) : chaque Bibliothèque publique dessert des publics particuliers, détermine des objectifs propres répondant à des besoins identifiés. Les adolescents ont droit à des services de Bibliothèque de la même qualité que ceux offerts aux autres lecteurs. Ainsi, toutes les Bibliothèques devraient développer systématiquement des services spécifiques pour les adolescents ;

Recommandations de l'IFLA – (extrait n° 2) : Les objectifs des services des bibliothèques pour les adolescents :

- 1- Fournir une transition entre les services offerts aux enfants et les services offerts aux adultes
- 2- Inciter à la lecture ludique, à la lecture plaisir
- 3- Offrir des collections et des services adaptés aux besoins des adolescents
- 4- Les jeunes doivent être traités avec respect, sans défiance et on doit accepter que leurs choix puissent être différents des choix traditionnels des Bibliothèques
- 5- Si un espace particulier est réservé à l'accueil des adolescents, le mobilier et la décoration doivent tenir compte des goûts et des préférences de ces usagers et cet espace doit être bien séparé de celui réservé aux enfants
- 6- La bibliothèque doit mettre à disposition de ce public un personnel formé, volontaire pour travailler avec les adolescents et capable de répondre à leurs besoins spécifiques. Ce personnel doit leur manifester respect et compréhension et faire preuve d'une attitude positive à l'égard des jeunes.

Les ados ne forment pas un groupe homogène. Du fait de l'obligation scolaire jusque 18 ans, cette période intermédiaire entre enfance et âge adulte s'est étendue et présente des pratiques, des sociabilisations, des rapports à la famille, à la culture, des attitudes, des développements, des usages extrêmement variés et très évolutifs. Ce qui était vrai il y a deux ou trois ans ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. C'est pourquoi il est tellement difficile de définir l'adolescence et de la baliser.

Hors contexte scolaire, il est impossible d'obliger un ado à lire. S'il n'aime pas lire, c'est peut-être parce qu'il maîtrise imparfaitement la technique de lecture (défaillance du système scolaire), c'est peut-être parce qu'il n'a jamais trouvé dans les livres un écho à ses centres d'intérêt, c'est peut-être parce que cette activité solitaire et individuelle va à l'encontre des activités qu'il aime pratiquer en groupe, avec les copains, avec ses pairs.

II-La Bibliothèque Chiroux

Historique

1920 : Le Conseil provincial de Liège crée une Bibliothèque itinérante qui a pour mission de fournir aux bibliothèques locales des colis de 100 à 120 livres

1936 : la Bibliothèque provinciale devient accessible aux lecteurs individuels, une section pour adultes, une section pour enfants et une salle de lecture sont ouvertes

1954 : une section pour adolescents est inaugurée

1959 : une Médiathèque complète l'ensemble bibliothéconomique

1972 : la Bibliothèque quitte la maison de maître qu'elle occupait pour s'installer à proximité de la Bibliothèque communale avec laquelle elle fusionnera ses collections en 1974

1987 : l'ensemble bibliothéconomique est reconnu par la Communauté française de Belgique comme Bibliothèque locale, principale et centrale. La qualité de ses collections ainsi que le nombre de lecteurs actifs en font le plus grand centre bibliothéconomique de la Communauté française

2002 : la Bibliothèque pour adolescents, complètement rénovée, devient L'ESPACE JEUNES

Quelques chiffres

Les surfaces

En 1972, pour s'installer à proximité de la Bibliothèque Communale, nous avons investi un bâtiment construit au départ en tant que parking pour voitures et nous l'avons aménagé autant que faire se pouvait. Les surfaces sont importantes : un peu plus de 7.000 m² dont plus de 3.300 m² accessibles au

public. Sans entrer dans les détails des réserves, des bureaux, des couloirs et autres salles de réunion, je note simplement à titre d'exemple que :

- le libre accès adulte comporte un peu plus de 1000 m² ; la salle de lecture offre 630 m² ; l'Enfantine : 353 m² ; L'Espace jeunes : 200 m²

Outre ces sections, la Bibliothèque Chiroux comprend également une médiathèque et un studio d'enregistrement.

La Province de Liège qui correspond à un de vos départements gère aussi une Bibliothèque itinérante composée de trois bibliobus de prêt direct et d'un bibliobus de livraison pour les dépôts dans des écoles. Ce service est décentralisé et installé en périphérie. Son action, comme celles des bibliothèques centrales et principales, coïncide avec les missions des bibliothèques départementales et concerne l'ensemble du territoire de la province de Liège.

Le personnel

Il comprend pour l'ensemble des services du site des bibliothécaires gradués, des employés de Bibliothèque, des employés d'administration, des auxiliaires de Bibliothèque, soit un total de 103 personnes (correspondant à 86 équivalents temps plein) supervisées par 5 chefs de bureau qui sont gradués en bibliothéconomie.

Pour les services dont je suis responsable, à titre d'exemple, il y a : 8 personnes à la section pour enfants ; 7 personnes à l'Espace jeunes ; 13 personnes à la salle de lecture ; A la tête de la Bibliothèque, deux directrices.

Les collections

Au 31/12/2007, on comptabilisait

72.009 volumes pour la jeunesse (section pour enfants et Espace jeunes)

444.206 volumes pour la section pour adultes

736 titres de périodiques dont 62 titres pour les sections jeunesse et 674 pour la Salle de lecture

104.457 autres médias dont 6.472 en sections jeunesse et 97.715 en Médiathèque

Les prêts

Pour l'année 2007 :

102.932 prêts aux usagers de moins de 18 ans

550.497 prêts aux usagers de plus de 18 ans

1.425 prêts aux collectivités

Soit un total de 654.854 prêts

Les usagers

Toujours pour l'année 2007, les statistiques donnent le chiffre de 22.543 usagers qui se répartissent en 5.647 ayant moins de 18 ans

16.896 de plus de 18 ans

Les animations

C'est surtout dans les sections jeunesse qu'elles ont lieu mais il y en a également un certain nombre en section pour adultes (accueil d'auteurs principalement). En 2007, il y a eu 669 animations dont 613 récurrentes.

30 postes informatiques sont accessibles au public et 131 sont réservés au personnel

L'environnement

Troisième ville de Belgique pour l'importance de sa population, Liège se niche dans un bassin cerné de collines, au confluent de la Meuse et de l'Ourthe. Liège est un grand port fluvial, une métropole économique et commerciale proche de l'Allemagne, du Luxembourg et des Pays-Bas. Elle est le siège des institutions économiques de la Région Wallonne et une ville universitaire.

La Bibliothèque Chiroux est située en centre ville. Une douzaine d'écoles secondaires (vos lycées et collèges) se trouvent dans un rayon de deux ou trois kilomètres : des établissements d'enseignement général, techniques, professionnels, de promotion sociale,...

Le quartier où est implantée la Bibliothèque, s'il est très vivant et animé en journée grâce à ces écoles, aux commerces (petites et moyennes surfaces), aux administrations, aux institutions publiques ou

privées qui le composent est, par contre, abandonné en soirée. Les magasins, les écoles, les bureaux sont fermés et dès 18 heures la circulation, tant piétonne que routière, est très calme. Le territoire de compétence de la Bibliothèque Chiroux est vaste, au-delà du seul territoire de la Ville de Liège, puisqu'elle draine un public venant de toute la Province et même de l'ensemble de la Communauté française. La richesse et l'importance de ses collections sont également un attrait pour de nombreux visiteurs venus de plus loin encore.

III- L'ESPACE JEUNES

L'organisation de l'espace, la décoration et le mobilier ont été pensés pour que l'accueil soit chaleureux, pour que les jeunes aient l'impression d'être dans un lieu où ils peuvent se sentir bien mais qu'ils doivent respecter.

Les tables rondes sont fort appréciées. On peut s'y installer à 3, 4, 5 ou 6 et elles favorisent la discussion, l'échange ou le travail en groupe.

Vous remarquerez le mobilier destiné aux mangas qui a été réalisé selon les plans et les souhaits des bibliothécaires.

Les accès à Internet ont été déménagés il y a peu car nous avons vite compris que nous avions tout intérêt à les situer le plus près possible du comptoir de prêt. Cela facilite le travail des Bibliothécaires tant au niveau de l'aide et des conseils que de l'indispensable surveillance des sites consultés et des manipulations pirates. C'est incroyable l'imagination que les adolescents peuvent déployer pour contourner les blocages mis en place dans le souci de sécuriser le réseau.

Je ne sais pas pourquoi mais c'est toujours le PC situé face au mur qui est réservé en premier lieu !

L'Espace Jeunes offre un grand choix de livres, tant en fiction qu'en documentaires.

En documentaires, il y a relativement peu de productions destinées spécifiquement aux adolescents.

Nos acquisitions sont donc faites dans les collections dites pour adultes en tenant compte de la facilité d'accès de ces documents pour les jeunes, de leur lisibilité. Nous tenons compte de l'évolution rapide des centres d'intérêt des jeunes et, bien entendu, des programmes scolaires.

Pour la fiction, les critères d'acquisition sont les mêmes : actualité, suivi des demandes des lecteurs et des enseignants. En littérature de jeunesse, contrairement aux documentaires, les collections destinées aux adolescents sont nombreuses et variées et nous les suivons autant que les budgets nous le permettent. Les éditeurs ont bien compris, depuis le début des années 70', que ce public constituait un marché intéressant. Mais nous achetons aussi de très nombreux titres qui ne font pas partie des collections pour la jeunesse, de très nombreux romans de la littérature générale dite pour adultes afin de ne pas enfermer nos adolescents dans un ghetto, de leur ouvrir des portes, de leur donner des points de repère.

C'est ainsi qu'un « Castor poche » sera voisin d'un « best seller » de chez Laffont, qu'un « Médium » de l'Ecole des Loisirs côtoiera un « Rivage-Thriller », que des auteurs comme Jean Christophe Grangé, Fuentès, Mahfouz, Asimov ou André Brink s'intercaleront entre des auteurs publiés dans les collections jeunesse.

Et, bien entendu, nous répondons aux souhaits des enseignants par l'acquisition de tous les classiques scolaires.

Vous vous en doutez, les mangas rencontrent un grand succès. Nous les prêtons non pas volume par volume mais regroupés en série, chaque série étant cerclée par une large lanière élastique.

Nous proposons une large collection de BD qui sont elles aussi très appréciées par nos lecteurs.

Les Bibliothécaires réalisent régulièrement des dossiers documentaires sur des sujets d'actualité et de société mais je dois bien reconnaître qu'ils ont maintenant moins de succès qu'avant à cause de la concurrence d'Internet.

Enfin, les revues qui font l'objet d'un dépouillement. Sur le présentoir, les revues de l'année en cours.

Nous les conservons 10 ans en bibliothèque avant soit de les élaguer, soit de les mettre en réserve.

Les jeunes disposent d'une photocopieuse et d'une imprimante reliée aux différents postes Internet.

En résumé, en ce qui concerne les acquisitions, outre la rencontre des différents cursus scolaires, des souhaits des lecteurs, des collections destinées à ces tranches d'âge et des best sellers « Ado », nous faisons le maximum pour élargir le plus possible le choix de nos usagers, pour leur ouvrir un maximum de portes, pour leur donner des repères et leur faire découvrir une littérature la plus large possible.

Cela implique que de nombreux ouvrages, tant documentaires que de fiction, sont achetés en plusieurs exemplaires pour les différentes sections de la Bibliothèque. Il peut arriver qu'un même titre soit acheté pour la section pour adultes, pour la section pour enfants et pour l'Espace Jeunes (Pagnol : la gloire de

mon père), ou un même titre pour la section pour adultes, pour la salle de lecture et pour l'Espace Jeunes (le dictionnaire des inventions ou un atlas).

Et si les acquisitions sont conséquentes, il faut que l'élagage le soit également. Il est important que la collection présentée aux ados soit continuellement rajeunie, que les rayonnages ne soient pas trop chargés et les livres très accessibles. Une surabondance dans les rayonnages décourage l'ado, il a l'impression de ne plus pouvoir maîtriser sa recherche ou son butinage.

Vous l'aurez remarqué, l'Espace Jeunes ne propose pas de médias tels les DVD et les CD,... Tous ces supports musicaux leur sont prêtés à la Médiathèque

Les usagers de l'Espace Jeunes

Les adolescents qui fréquentent l'Espace jeunes viennent généralement la première fois pour des besoins scolaires. Nous recevons de nombreuses visites de classe. Souvent aussi, ils viennent pour la première fois avec un ami, une amie, parce qu'ils ont entendu dire qu'on pouvait consulter Internet gratuitement, parce qu'ils ont vu un copain ou une copine plongée dans un manga. C'est donc l'école qui nous adresse la majorité de notre public. A nous de le conserver, de l'accueillir et de répondre à ces demandes de manière à ce qu'il ait envie de revenir.

Les Bibliothécaires de l'Espace Jeunes sont tous des volontaires, ils ont souhaité travailler dans cette section, ils se sont formés à ce public soit par compagnonnage soit par des formations dispensées notamment par le Centre de Lecture publique de la Communauté française, ils s'intéressent à la littérature pour adolescents, ils la lisent et l'apprécient. Communiquer avec les ados, comprendre leurs besoins, leurs souhaits, leurs attentes est un comportement qui s'acquiert au fil du temps. Il ne faut pas d'attitude paternaliste, pas de sollicitude excessive, ne pas s'imposer. Autre point important, il faut que tous les bibliothécaires adoptent la même attitude par rapport aux règles à observer en Bibliothèque, pas de Bibliothécaires plus sévères ou plus laxistes que les autres.

Depuis plusieurs années maintenant, ils ont mis sur pied des visites ludiques de l'Espace Jeunes pour les groupes scolaires. Et ludiques, ces visites, elles le sont.

Sur base d'un jeu de plateau, des groupes de 4 ou 5 jeunes, chaque groupe accompagné d'un Bibliothécaire, recherchent des indices afin de trouver le voleur de livres et le livre volé. La compétition entre les groupes donne lieu à des échanges animés et c'est par le jeu que les ados découvrent le rangement en rayon, comment rechercher un auteur, un renseignement. Après deux ou trois ans de cette version, les bibliothécaires ont eu envie d'innover et une nouvelle version de visites scolaires ludiques est en cours de test actuellement. Elle s'appellera « Embrouille et débrouille » et donnera lieu, elle aussi, à une ambiance divertissante et animée à l'Espace Jeunes.

En animation, les possibilités sont beaucoup plus limitées pour les adolescents que pour les enfants. Nous organisons régulièrement des visites d'auteurs, parfois des expositions. Nous avons aussi proposé à nos lecteurs de découvrir des jeux africains et les bibliothécaires aimaient les parties de Targui, de Wari ou du jeu de l'Hyène au pied d'un arbre à palabre. Cette animation a rencontré beaucoup de succès.

L'Espace Jeunes, en partenariat avec d'autres Bibliothèques du réseau de la Province de Liège et la Bibliothèque principale de la Province du Limbourg, a, en 2007, lancé le Prix « Et-lisez-moi ». Sur base d'une sélection de 6 à 8 romans réalisée par les bibliothécaires, les jeunes sont invités à dresser leur podium. 672 adolescents ont participé à cette première édition et ont lu au moins trois livres de la sélection et fait connaître leurs suffrages. La remise des prix donne lieu à une grande cérémonie au Palais des Princes Evêques de Liège, lieu prestigieux et chargé d'histoire choisi pour confirmer l'importance que la Province de Liège accorde à la lecture des adolescents.

Ce Prix permet également de proposer aux enseignants du secondaire une liste annuelle de livres susceptibles de plaire à leurs étudiants et nous mettons à leur disposition un dossier pédagogique. Toute information sur ce Prix « Et-lisez-moi » se trouve sur le site Internet du même nom.

En résumé sur le comportement des lecteurs qui fréquentent l'Espace Jeunes, je peux assurer que nous n'avons pas plus de problèmes que dans les autres sections de la Bibliothèque. Je suis plus souvent appelée pour des conflits en Salle de lecture qu'à l'Espace jeunes. Ils acceptent en général sans difficulté l'autorité des Bibliothécaires quand ceux-ci sont amenés à en faire preuve. L'ambiance est le plus souvent bon enfant, amicale et si les ados sont les premiers à faire preuve d'humour, les Bibliothécaires ne sont pas les derniers à enchaîner.

Je me souviens, il y a un an ou deux, j'étais au comptoir de prêt quand un jeune homme et son père se dirigent vers la sortie. Le système antivol se déclenche et, le Bibliothécaire s'adresse tout naturellement et très calmement au jeune pour lui demander s'il n'a pas oublié d'enregistrer un livre. A ce moment, je vois le père qui fait marche arrière, se dirige rapidement vers le fond de la Bibliothèque puis revient tout aussi rapidement. Le système antivol ne s'est plus déclenché. C'est le père qui avait tenté de subtiliser un ouvrage et non son fils.

Autre anecdote : un jeune homme de 15 à 16 ans se présente à la Bibliothécaire et demande : « Vous avez le légume du jour ? »

Interloquée, la Bibliothécaire lui dit qu'il se trouve dans une Bibliothèque et non dans une épicerie.

Réponse : « mon professeur de français m'a dit que je le trouverai ici »

Après réflexion, la Bibliothécaire trouve : « Ce n'est pas 'l'Ecume des jours' qu'il t'a demandé, ton professeur ? ». C'était bien cela.

Nous avons aussi des demandes plus classiques et plus faciles à décrypter comme le livre d'un certain Blazac ou celui dont l'auteur est une certaine Madame Grandet.

J'ai remarqué que l'une des réticences des Bibliothécaires français face à la création d'une section pour ados dans leur Bibliothèque était étayée par l'argument du « ghetto ». On les enferme, c'est un clivage, on les empêche d'évoluer,...

Ce problème ne se pose pas chez nous puisque nous avons instauré une carte unique pour les différentes sections et que l'Espace Jeunes est accessible de 12 à 18 ans et la section adultes, la salle de lecture et la médiathèque sont accessibles dès 12 ans. Un jeune peut donc, dès 12 ans, en fonction de son évolution personnelle choisir tout à fait librement de fréquenter le libre accès adultes ou l'Espace Jeunes, ou encore les deux sections selon ses besoins. S'il se présente à l'Espace Jeunes et demande un livre dont l'exemplaire de cette section est en prêt, on l'envoie le chercher au libre accès adultes et vice versa. En d'autre terme, l'Espace Jeunes n'est pas une fin en soi, c'est un passage offert, possible mais non obligatoire entre la section pour enfants et la section pour adultes.

4772 lecteurs de 12 à 18 ans ont effectué au moins un emprunt en 2007 aux Chiroux dont 2.902 à l'Espace Jeunes et le reste dans les autres sections : Médiathèque et section adultes.

Ce chiffre ne tient pas compte des nombreux jeunes qui fréquentent la Bibliothèque sans être inscrits. Ils s'y sont donnés rendez-vous, ils accompagnent un copain, une copine, ils viennent à trois ou quatre et un seul est inscrit même si l'inscription pour les moins de 18 ans est gratuite. Ils utilisent les ressources sur place et n'empruntent pas à domicile. Nous les appelons les « séjournateurs », le terme d'usagers étant réservé à ceux qui sont inscrits et dont on peut relever l'activité dans les statistiques.

Par contre, si la circulation entre les sections est facilitée pour les jeunes de 12 à 18 ans, il n'en est pas de même pour les adultes. En effet, au-delà de 18 ans, il n'est plus possible de fréquenter l'Espace Jeunes. Les parents ne peuvent pas venir emprunter pour leurs enfants, ils ne pourront en aucun cas se substituer à leur enfant pour choisir un livre. Les parents sont toujours les bienvenus pour accompagner, rapporter les livres empruntés, et même payer les amendes de retard, consulter tous les documents sur place mais ils ne pourront pas emprunter. La même règle est appliquée à la section pour enfants. Elle existe pour promouvoir le choix personnel et libre des jeunes, enfants et adolescents. Il y a cependant une exception :

La seule exception, ce sont les enseignants du secondaire ou les futurs enseignants. Nous trouvons normal qu'ils aient accès aux collections, documentaires ou de fiction pour préparer leurs cours, conseiller des lectures, sortir des vieux classiques. Ils doivent faire la preuve annuellement que leurs études ou leur profession soient bien en rapport avec le public de l'Espace Jeunes.

Voilà je pense vous avoir dit l'essentiel.

Je vous remercie de votre attention et je suis prête à répondre à vos questions.